

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 8 janvier 2026

LES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE DE HAUTE-VIENNE SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IPAG

Les organismes de Sécurité sociale de la Haute-Vienne et l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de l'Université de Limoges sont heureux d'annoncer la signature d'une convention de partenariat visant à faire découvrir les organismes de Sécurité sociale à de potentiels candidats au concours de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) ou à de futurs collaborateurs au travers de stages ou d'alternances en organismes, découlant des formations/prépas délivrées par l'IPAG de Limoges.

Cette convention de partenariat sera signée le jeudi 8 janvier 2026 à 15h dans les locaux de l'Urssaf Limousin en présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, Maurice BARATE.

Les signataires sont : l'Urssaf Limousin, représentée par **Madame Aurélie MAGNE**, Directrice régionale, la CARSAT Centre Ouest, représentée par **Monsieur Gilles COURROS**, Directeur, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Vienne, représentée par **Monsieur Aymeric SEGUINOT**, Directeur, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne, représentée par **Madame Sylvie LABORIE**, Directrice, la MSA du Limousin, représentée par **Madame Stéphanie ABID**, Directrice Générale, et l'IPAG de Limoges, représenté par **Monsieur Laurent BERTHIER**, Directeur, et **Monsieur Alexandre MAITRE**, Vice-Président de la Commission Formation et Vie de l'Université de Limoges.

Un partenariat pour faire connaître les organismes de Sécurité sociale auprès des étudiants de l'IPAG et des candidats de l'EN3S

Grâce à cette convention de partenariat, les partenaires se fixent des objectifs clairs :

- ➔ Porter à la connaissance des étudiants les offres de stage, d'alternance et d'emploi au sein des organismes de Sécurité sociale de Haute-Vienne,
- ➔ Promouvoir auprès des étudiants, alternants et stagiaires la Sécurité sociale, ses métiers et ses perspectives de carrière,
- ➔ Promouvoir les formations/préparations de l'IPAG auprès des acteurs institutionnels du régime général de la Sécurité sociale,
- ➔ Mobiliser les Anciens élèves de l'EN3S présents en leurs seins pour accompagner les étudiants présentant le concours d'entrée à l'EN3S (interventions thématiques, retours d'expérience, préparations à l'oral...),
- ➔ Promouvoir le concours de l'EN3S,

- ➔ Accompagner les cadres supérieurs et dirigeants de la Sécurité sociale souhaitant s'investir dans les préparations proposées par l'IPAG de Limoges.

Contact presse :
communication-regionale.limousin@urssaf.fr - 06 59 45 68 07 / 06 50 32 78 49

La Sécurité sociale, en quelques mots

Depuis 80 ans, la Sécurité sociale protège l'ensemble des résidents du territoire français. Composée de cinq branches, elle accompagne et aide chaque Français tout au long de leur vie. Le Régime Général de la Sécurité sociale est composé de cinq branches : la branche Famille (Caf), la branche Maladie (Cpam, Carsat), la branche Retraite (Carsat,...), la branche Recouvrement (Urssaf), et la branche Autonomie (CNSA). Le régime agricole est couvert par la MSA selon les mêmes modalités.

L'IPAG, en quelques mots

Depuis 1986, l'IPAG prépare aux métiers des fonctions publiques, fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale. Avec son corps enseignant composé d'universitaires et de cadres supérieurs des fonctions publiques pleinement investi dans la préparation des concours de ses étudiants et étudiantes, l'IPAG propose un accompagnement fort et de proximité, une pédagogie innovante et une préparation presque sur-mesure.

